

<b>Introduction</b>	<b>1</b>
<b>I. Améliorer durablement le cadre de vie quotidien de tous les Parisiens.</b>	<b>3</b>
<b>A. Mettre en valeur le paysage architectural et urbain de Paris.....</b>	<b>3</b>
<b>B. Rendre les espaces libres plus agréables et développer la trame verte de Paris.....</b>	<b>3</b>
<b>C. Mettre en valeur la Seine et les canaux – Redécouvrir la Bièvre.....</b>	<b>4</b>
1. La Seine.....	4
2. Les canaux.....	6
3. La Bièvre.....	6
<b>D. Améliorer la qualité des espaces publics et la sécurité des déplacements.....</b>	<b>6</b>
<b>E. Faire respirer Paris : une nouvelle politique des déplacements.....</b>	<b>7</b>
1. Adapter la circulation de surface aux nouveaux objectifs.....	7
2. Poursuivre le développement du réseau de transports collectifs.....	8
3. Réguler l’offre de stationnement en fonction des objectifs de circulation automobile.....	9
4. Promouvoir les modes doux (marche, vélo, roller...).....	9
5. Acheminer les marchandises et organiser les livraisons.....	10
<b>F. Offrir un meilleur environnement.....</b>	<b>10</b>
1. Améliorer la gestion de l’eau et de l’assainissement.....	10
2. Lutter contre la pollution de l’air d’origine automobile.....	11
3. Lutter contre le bruit.....	11
4. Améliorer la sobriété énergétique et développer les énergies renouvelables.....	11
5. Réduire la production de déchets et optimiser leur gestion.....	12
6. Construire et réhabiliter les bâtiments selon les principes de la haute qualité environnementale.....	12
7. Veiller à un développement contrôlé des réseaux de communication.....	13
8. Améliorer la gestion des risques.....	13

<b>II. Promouvoir le rayonnement de Paris et stimuler la création d'emplois pour tous.</b>	<b>14</b>
A. Rééquilibrer l'emploi sur le territoire parisien et créer de nouveaux pôles économiques .....	14
B. Adapter les règles d'utilisation du sol aux réalités économiques et aux besoins de création d'emplois....	14
C. Favoriser les secteurs économiques les plus innovants .....	15
D. S'appuyer sur les points forts de l'économie parisienne .....	16
1. Permettre le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche.....	16
2. Inscrire la création contemporaine et l'innovation au cœur du projet parisien.....	16
3. Favoriser de nouvelles formes de tourisme .....	16
E. Promouvoir une politique ambitieuse pour les grands équipements publics.....	17
F. Créer les conditions de l'accueil de grandes manifestations économiques, culturelles et sportives .....	18
<b>III. Réduire les inégalités pour un Paris plus solidaire</b>	<b>19</b>
A. Intégrer les quartiers en difficulté dans la ville et lutter contre l'exclusion .....	19
1. La réinsertion sociale et économique des quartiers en difficulté.....	19
2. Soutenir les plus démunis.....	20
B. Mettre en oeuvre une nouvelle politique de l'habitat .....	21
1. Conduire une politique efficace et juste de production et d'attribution de logements sociaux.....	21
2. Résorber l'habitat insalubre et lutter contre le saturnisme .....	22
3. Mieux utiliser et requalifier le parc d'immeubles existant en faveur du logement .....	22
4. Mettre en place une chaîne du logement pour répondre à la diversité de tous les besoins.....	22
C. Favoriser la vie de quartier.....	23
1. Renforcer les centres de quartiers.....	23
2. Favoriser l'essor de la diversité commerciale.....	23
3. Prendre en compte les rythmes urbains et la gestion des temps dans la définition et la gestion des équipements de proximité.....	24

<b>D. Repenser et développer les équipements de proximité.....</b>	<b>24</b>
1. Adapter la ville aux enfants et aux familles .....	24
2. Améliorer l'accueil scolaire.....	25
3. Multiplier les initiatives culturelles en direction de tous les Parisiens.....	25
4. Promouvoir la pratique sportive.....	25
<b>E. Mieux vivre ensemble.....</b>	<b>25</b>
1. Renforcer la solidarité entre les générations par le développement de structures adaptées aux personnes âgées.....	25
2. Intégrer les personnes handicapées dans la cité.....	26
3. Soutenir la vie étudiante .....	27
4. Donner toute leur place aux jeunes Parisiens .....	27
<b>IV. Impliquer tous les partenaires, acteurs de la mise en œuvre du projet</b>	<b>29</b>
<b>A. Penser ensemble l'avenir de Paris et celui de l'agglomération parisienne.....</b>	<b>29</b>
<b>B. Renforcer le dialogue et la concertation avec les habitants et l'ensemble des acteurs partenaires de la Ville.....</b>	<b>30</b>
<b>C. Garantir la cohérence des projets conçus en application du Plan Local d'Urbanisme .....</b>	<b>30</b>
<b>Conclusion</b>	<b>31</b>